Vendée : Un Gambien de 18 ans, arrivé comme MNA, incarcéré pour le viol présumé d'une prostituée sous la menace d'une casserole ; « Je veux rentrer au pays ». Accompagné par l'association vista, il beneficiait d'un logement et d'une alternance

03/10/2026 à 12h30



Une semaine. 150 personnes sur le bateau. Je veux rentrer au pays. Dans le bureau de la juge des libertés et de la détention de La Roche-sur-Yon (Vendée), le jeune homme de 18 ans éclate en sanglots. *Ce n'est pas parce que votre vie a été difficile que ça rend moins grave les faits qui vous sont reprochés*, répond Hélène Bauza, la magistrate. Quelques heures plus tôt, ce jeune homme de nationalité gambienne a été mis en examen pour le viol d'une prostituée et la détention de produits stupéfiants.

En défense, Sophie Moche rappelle que son client est un tout jeune majeur. *Il vient à peine d'avoir 18 ans. Il est arrivé*

en France comme mineur non accompagné et est suivi par l'association Vista. Il bénéficie d'un logement et d'un contrat en alternance, avec une formation à Rennes, appuie la robe noire. Et d'ajouter : *Aujourd'hui, il est en situation régulière sur le territoire français, mais cela risque de changer si vous l'incarcérez. Il est certes immature, mais très respectueux du cadre qui lui est imposé. Un contrôle judiciaire peut suffire.*

La juge des libertés et de la détention a choisi de l'incarcérer en raison des éléments présents dans le dossier.

Ouest-France

Merci à charlie